

**DEMANDE D'INSCRIPTION  
AU REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES ISOLÉES**

L'inscription au registre tenu par le Centre Communal d'Action Sociale de Bouzigues permet aux personnes isolées (en situation de handicap ou de fragilité), vivant à leur domicile, de bénéficier, en cas de risque exceptionnel (sanitaire, climatique, ...), d'une veille et d'un suivi personnalisé : appels, recommandations et assistance en cas d'alerte.

Cette demande peut se faire toute l'année et doit être déposée à l'accueil de la Mairie (ou par mail à [social@bouzigues.fr](mailto:social@bouzigues.fr) ou par téléphone au 04.67.78.30.12). Vous serez avisé, par courrier de la décision prise par le C.C.A.S.

**Vos données sont confidentielles. Elles ne serviront qu'en cas d'urgence.**

**DEMANDE FORMULEE PAR :**

La personne elle-même  Son fils ou sa fille  Son tuteur  Autre lien : .....

Coordonnées du demandeur (s'il ne s'agit pas de la personne elle-même)

NOM : ..... Prénom : .....

Tél: ..... Mail : .....

*En cas de demande par un tiers, le consentement de la personne à inscrire au registre sera demandé.*

**PERSONNE A INSCRIRE SUR LE REGISTRE**

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Tel fixe : ..... Tel portable : .....

Email : ..... Passage d'aide à domicile, infirmiers... oui  non

**INFORMATIONS PARTICULIERES /MOTIF DE LA DEMANDE**

.....  
.....  
.....

**PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :** .....

Tel : ..... Mail : .....

Adresse : .....

**Bouzigues, le .....**

**NOM et SIGNATURE du DEMANDEUR**

*Toute personne peut être radiée du registre quand elle le souhaite sur simple demande écrite (conformément à la loi n°78-17 « informatique et Libertés »).*

*Il faut adresser un courrier à Monsieur le Président du C.C.A.S. - Hôtel de Ville - 1 Rue du Port- 34140 BOUZIGUES. Pensez également à signaler au C.C.A.S. tout changement de situation.*